



association  
nature et patrimoine  
du Val d'Aire

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE  
L'ASSOCIATION NATURE ET PATRIMOINE DU VAL D'AIRE  
DU 16 FEVRIER 2011  
AU DOMICILE DE  
MONSIEUR MICHEL MARTI, CH. SUR-LE-BEAU 30, 1213 ONEX**

**En présence de :**

**Mesdames :** Fabienne JAQUEROD  
Karine VUAGNAT

**Messieurs :** Michel MARTI  
Pierre VUAGNAT  
Victor TISSOT  
Jacques TISSOT  
Thierry DE HAAN  
Didier STADELMANN

Pour cette première Assemblée, Monsieur Michel MARTI ouvre la séance à 20h. et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Lors de nos précédentes discussions, la création de l'Association avait été décidée et les personnes présentes ont été convoquées oralement.

### **1. But et statuts de l'Association**

Cette Assemblée a été réunie pour définir les buts, les statuts et pour en constituer le Comité.

Monsieur Jacques TISSOT a proposé un projet de statuts qui a été relu et débattu. La version retenue figure en annexe au présent procès-verbal. A l'unanimité ces statuts sont adoptés.

### **2. Election du Comité**

Conformément aux statuts, l'Assemblée a procédé, à l'unanimité, aux élections suivantes :

Monsieur Michel MARTI  
Monsieur Victor TISSOT

Président  
Vice-président

Monsieur Didier STADELMANN  
Monsieur Jacques TISSOT  
Madame Fabienne JAQUEROD  
Madame Karine VUAGNAT  
Monsieur Pierre VUAGNAT  
Monsieur Thierry DE HAAN

Secrétaire  
Trésorier  
Membre du comité  
Membre du comité  
Membre du comité  
Membre du comité

### 3. Cotisations

La cotisation annuelle est fixée à CHF 20.- par membre pour 2011. Monsieur Jacques TISSOT est chargé d'ouvrir un compte auprès de Postfinance au nom de l'Association.

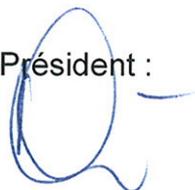
### 4. Divers

Plusieurs riverains ont indiqué leurs souhaits d'adhérer à l'Association (liste en annexe). Afin de donner la possibilité à chacun de présenter sa candidature pour être membre du Comité, l'Assemblée décide d'organiser une nouvelle Assemblée générale extraordinaire début mai. Les personnes élues ce jour acceptent de remplir leur fonction ad intérim jusqu'à cette date. Une nouvelle élection sera, dès lors, organisée.

Personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 22 h. 40.

Onex, le 16 février 2011

Le Président :



Michel MARTI

Le Secrétaire :



Didier STADELMANN